

LA FACE CACHÉE DU RAPPORT YALE

Par Pascal Gélinas,
Réalisateur aux émissions Science-Réalité et Découverte
(ICI Radio-Canada Télé) de 1984 à 2009.

Depuis longtemps le milieu culturel réclame des lois qui obligeraient les géants du Web (Netflix, Facebook, etc.) à financer la production culturelle et médiatique canadienne. Et il y a urgence pour les médias canadiens qui souffrent de l'accaparement des revenus publicitaires par Facebook et Google. C'est principalement en fonction de ces attentes que le milieu culturel a réagi positivement au [rapport Yale](#), déposé fin janvier 2020. Par contre, un aspect majeur du rapport Yale est littéralement passé sous silence, comme si sa légitimité relevait de l'évidence.

Entrée par effraction

Le rapport Yale recommande au gouvernement de donner au CRTC les pleins pouvoirs pour décréter l'installation unilatérale du système de téléphonie 5G à travers le pays. Vous ne connaissez pas bien le système de téléphonie 5G ? Qu'importe, on veut vous l'imposer de force ! Le rapport Yale déclare : *« Le déploiement efficace de réseaux évolués sûrs et sécuritaires, y compris la mise en œuvre des réseaux 5G, est crucial pour assurer la connectivité des Canadiens et des Canadiennes, et l'innovation par les entreprises canadiennes... À l'heure actuelle, le CRTC a compétence sur l'accès aux poteaux, aux conduits et aux autres structures de soutènement des anciennes compagnies de services locaux monopolistiques... Cela voudrait dire rendre obligatoire un accès similaire aux structures de soutènement des réseaux de télécommunication, quel qu'en soit le propriétaire... En élargissant la portée de l'accès à la propriété tel que décrit ci-dessus pour y inclure l'accès au déploiement d'installations de radiocommunication comme les antennes radio, le CRTC aurait le pouvoir d'**ordonner** l'accès à l'emplacement des antennes, sous réserve des conditions qu'il juge indiquées. »*

Allons-y par la force, recommande candidement le rapport Yale! Sa recommandation #36 demande donc que *« la Loi sur les télécommunications soit modifiée afin de permettre au CRTC d'exiger l'accès au câblage intérieur et intra-muros, aux structures de soutènement et dans et sur les toits des immeubles à logements multiples, ainsi que la disponibilité de cet accès à tous les fournisseurs des services de communication électronique. »*

Une forêt d'antennes

Pour l'industrie du sans-fil, cet invraisemblable passe-droit lui permettrait d'installer rapidement des centaines de milliers de nouvelles antennes pour son futur réseau 5G. Un réseau qui, à partir de 2022, utilisera pour la première fois des fréquences millimétriques. Parce que ces fréquences se propagent sur des distances beaucoup plus courtes que celles de la 4G, il faudrait installer au Canada plusieurs centaines de milliers d'antennes

supplémentaires. Dans les villes, il faudrait une antenne à tous les 150 mètres environ. Elles seront visibles partout autour de nous, fixées à des poteaux d'éclairage et de téléphone, sur les clochers d'église (déjà utilisés pour la 3G et la 4G), sur les toits des édifices élevés, des écoles, des gares et des immeubles à bureaux. Tout cet attirail pour faire transiter l'énorme volume de données que nécessitera [l'Internet des objets](#).

La question qui tue

En avons-nous vraiment besoin? Avons-nous été consultés à ce sujet ? Pourtant le rapport Yale nous l'annonce : nos objets seront reliés en permanence par un réseau très dense d'antennes dont les rayonnements probablement [cancérogènes](#) contamineront en permanence nos milieux de vie, surtout quand il y aura dans nos villes, selon les dires de l'industrie, un million d'objets au kilomètre carré qui émettront de façon intermittente. Cela triplera notre exposition aux rayonnements radiofréquences (RF), qu'on utilise ou non des appareils 5G. La situation sera pire pour les enfants, dont le corps absorbe [deux fois plus de radiations](#) que celui des adultes. Et les femmes enceintes risquent d'accoucher plus souvent d'enfants souffrant de leucémie, d'[autisme](#), de problèmes de langage ou du trouble du déficit de l'attention.

En contrepartie, l'industrie des télécommunications nous fait miroiter le rêve d'une ville intelligente qui se régent toute seule comme une grande pendant que nous allons jouer au golf dans une voiture sans chauffeur. Le rêve d'un film qu'on télécharge en quelques secondes, au lieu de l'interminable minute actuelle. Le rêve de dizaines de milliers de spectateurs, dans un stade en délire, qui peuvent simultanément utiliser leur portable. Le rêve du litre de lait, au frigo, qui vous avertit lorsqu'il est vide. Le rêve de la couche du bébé, au berceau, qui vous avertit lorsqu'elle est pleine.

La conséquence sera l'épuisement des gisements de métaux rares. Mais aussi la menace de cyberattaques, des atteintes à la vie privée et du vol de [renseignements personnels](#), facilités par la multiplication exponentielle des points d'accès. Nulle part le rapport Yale ne mentionne que ce déploiement est en train de se faire sans [qu'aucune étude](#) n'ait démontré que la technologie 5G est sans danger pour les humains et l'environnement. Son déploiement est donc un jeu de roulette russe où nous servons de cobayes à notre insu, en violation de nos droits les plus fondamentaux tels que définis par le [code de Nuremberg](#).

Les preuves du danger des radiofréquences

Pourtant depuis 2007, le rapport [BioInitiative](#), produit par un groupe de 14 chercheurs internationaux, a compilé plus de 1 800 articles révisés par des pairs démontrant les effets nocifs des rayonnements sans fil pour les humains, les [insectes](#), les plantes et les animaux. On note chez l'humain une augmentation des cancers, des [troubles de la reproduction](#), des troubles de la mémoire et de l'apprentissage, en particulier chez les enfants, ainsi que des dommages à l'ADN, au système nerveux et aux cellules.

Nouvelle preuve écrasante : le 1^{er} novembre 2018, le très réputé *National Toxicology Program* (NTP), programme gouvernemental de recherche américain en toxicologie, a

publié les résultats d'[études](#) les plus complètes jamais réalisées pour évaluer les effets d'une exposition aux ondes de la téléphonie mobile chez le rat et la souris. Le concepteur de cette étude, Ron Melnick, [affirme](#): « *Les études du NTP ont non seulement révélé que le rayonnement des téléphones portables augmentait les tumeurs dans le cœur et le cerveau, mais induisait également des lésions cardiaques (cardiomyopathie du ventricule droit chez les rats mâles et femelles) et des dommages à l'ADN dans les cellules cérébrales des rats et des souris... Les organismes de santé et de réglementation doivent avertir le public des effets sur la santé des rayonnements radiofréquences et fournir des informations claires sur la façon de réduire les expositions, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes.* »

Le fil d'Ariane

Le cellulaire a fait ses preuves comme outil de communication, mais nous devons maintenant apprendre à l'utiliser de façon plus sécuritaire. Puisque nous avons impérativement besoin d'Internet, il existe une solution toute simple et éprouvée. Celle de favoriser les connexions par [fibre optique](#) et filaires. Elles n'émettent pas de rayonnements, elles assurent une meilleure [protection](#) de la santé et de la vie privée, mais surtout elles sont [cent fois](#) plus rapides et plus fiables que la 5G.

Notre nouveau ministre du Patrimoine, Steven Guilbeault, doit veiller à ce que les fournisseurs de contenu, y compris les géants du Web, offrent plus de contenu canadien dans leur répertoire. Plusieurs des recommandations du rapport Yale vont dans ce sens. Mais les recommandations qui réclament une imposition forcée du réseau sans fil de cinquième génération (5G) doivent être totalement rejetées tant que la science n'aura pas fait la lumière sur ces enjeux de sécurité et de santé publique. C'est ce que réclame [l'Appel urgent au gouvernement du Canada](#). Fruit d'une concertation de scientifiques et de militants pour l'environnement de 4 provinces canadiennes, dont Frank Clegg, ex PDG de Microsoft Canada, cette plateforme réclame un moratoire sur le déploiement de la 5G, mais aussi une analyse économique globale des coûts liés aux technologies sans fil, incluant l'augmentation des soins de santé, la perte de productivité, les atteintes à la vie privée et à la sécurité, ainsi que les impacts environnementaux. Cet **Appel urgent au gouvernement du Canada** est la seule façon de lui dire haut et fort: STOP! On a besoin des lumières de la science avant d'imposer aux humains et à l'environnement une technologie qui n'a jamais été évaluée. Et on a surtout besoin d'être nombreux, individus, regroupements, syndicats et organisations, à le faire. Des scientifiques et des médecins du monde entier nous préviennent du danger de l'exposition aux radiofréquences. C'est le temps de les écouter, *le temps d'agir!*ⁱ

ⁱ Titre du rapport Yale